



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nancy, le vendredi 8 mars 2024

En Meurthe-et-Moselle, le 8 mars c'est toute l'année !

La Journée internationale des droits des femmes permet de mettre en lumière les combats comme les engagements portés chaque jour pour plus d'égalité et pour une inclusion renforcée des femmes dans toutes les sphères de la société. Elle marque aussi, cette année, la volonté du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle de promouvoir une culture de l'égalité femme-homme au travers d'actions qui s'inscrivent dans la durée et d'une volonté qui traverse l'ensemble des politiques publiques départementales.

Cette égalité, si elle est communément admise, est loin d'être acquise. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : aujourd'hui encore, en France, à travail égal, les femmes gagnent 15 % de moins que les hommes. Seulement 6 d'entre elles dirigent une des 120 plus grandes entreprises françaises... Et sur la centaine de Départements de France, seules 20 femmes sont Présidentes. En 2022, 244 300 femmes déclaraient avoir été victimes de violences physiques, psychologiques ou sexuelles de la part de leur conjoint.

La violence à l'égard des filles et des femmes est l'une des formes les plus omniprésentes et les plus répandues de violation des droits humains. De même, les inégalités, les injustices sociales et économiques ainsi que les discriminations liées au genre demeurent.

Notons néanmoins quelques progrès, comme l'inscription historique de l'IVG dans la Constitution, une libération de la parole grâce notamment au mouvement #MeToo, l'augmentation significative des congés paternité... Ce n'est pas assez !

Le Département engagé pour les droits des femmes

« Pour lutter contre ces inégalités et ces injustices, nous menons au Département un combat permanent en mettant l'humain, la dignité et le respect des droits au cœur de nos politiques publiques, et l'égalité femme-homme les traverse toutes », avance Chaynesse Khirouni, présidente du Conseil départemental.

En effet, l'égalité femme-homme ne doit pas être juste une politique publique parmi d'autres, c'est un engagement qui s'applique à toutes les actions que mène le Département.

Au premier plan, la lutte contre les violences faites aux femmes, mais également de nombreuses initiatives en faveur de l'émancipation des filles et des femmes par le sport, la culture et plus largement l'éducation ; des actions d'insertion pour promouvoir l'entrepreneuriat au féminin et accompagner les cheffes de famille monoparentales ; une politique de Protection maternelle et infantile volontariste ; ou encore le soutien à des initiatives territoriales et autres événements et actions de promotion de la culture de l'égalité.

« Comme toutes les causes, l'égalité femme-homme et la lutte pour les droits des femmes nécessitent une mobilisation collective, mais nécessite aussi des moyens à la hauteur », poursuit Marie-José Amah, Vice-présidente déléguée à l'égalité femme-homme.

C'est en ce sens que le Conseil départemental est fortement impliqué dans le développement de la **Maison des Femmes**, co-portée avec la Ville de Nancy. Un lieu qui a pour ambition de proposer un accueil de jour avec un espace ressource unique, un hébergement d'urgence et un lieu de sensibilisation et de prévention à destination du grand public.

« Au lendemain de l'inscription de l'IVG dans la Constitution, je salue cette victoire historique pour les droits des femmes. En la matière, le Département est d'ailleurs pleinement investi pour rendre plus accessible ce droit à l'avortement et permettre gratuitement et sans tabou une écoute et un accompagnement à toutes les filles et les femmes, au travers des six centres de santé sexuelle qu'il finance et de ses services de Protection maternelle et infantile », précise Chaynesse Khirouni.

Sur le territoire Grand Nancy, le Conseil départemental a engagé une opération de lutte contre la précarité menstruelle, grâce au financement de distributeurs de protections périodiques et d'actions de prévention. Et dans tout le département, il agit en proximité avec les usagers sur les questions de santé sexuelle.

Le Département engagé pour la lutte contre les violences faites aux femmes

Mieux repérer, prévenir et accompagner les victimes de violences est un des enjeux quotidiens des professionnel·le·s des Maisons départementales des solidarités (MDS). Trois journées territoriales « Prévention des violences intrafamiliales » seront organisées cette année autour d'experts afin de sensibiliser, outiller et former les professionnel·le·s, en première ligne dans le repérage et l'orientation des victimes.

Dans ce même objectif, le Département participe au déploiement de l'intervention sociale en commissariat et en gendarmerie. Ce sont, en Meurthe-et-Moselle, 3 professionnelles qui ont un rôle majeur à la fois dans la protection des victimes et la lutte contre la récurrence. Un accompagnement essentiel pour les femmes victimes de violence.

La collectivité soutient par ailleurs les associations qui œuvrent à l'hébergement et à la mise à l'abri des victimes, au dispositif de téléphones « grave danger » et plus généralement à l'information et l'accès aux droits des femmes.

Le Département engagé en faveur de l'égalité

Dans les collèges, le programme d'actions départemental d'éducation à la responsabilité sexuelle et affective et de prévention de la violence se poursuit autour des questions de l'estime de soi, de l'engagement et de la solidarité, de l'égalité femme-homme. Le Département pilote le dispositif *En Visage*, en partenariat avec l'Éducation Nationale, l'Agence Régionale de Santé et l'association « Je. tu. il... », pour former et outiller les professionnel·le·s, notamment sur les questions de harcèlement, et pour accompagner les adolescents dans l'acceptation des différences, l'altérité, les relations amoureuses.

L'égalité femme-homme se joue aussi au travail, en luttant contre les préjugés, le sexisme et les inégalités salariales. En ce sens, le Département soutient les initiatives permettant le retour à l'emploi des femmes avec ses partenaires de l'insertion. Ce sera un des thèmes abordés lors des événements du programme *Mars au Féminin* organisé dans le territoire Terres de Lorraine.

En faveur de ses 3 000 agents, dont 70% sont des femmes, le Conseil départemental a mis en place un plan Égalité professionnelle 2022-2024 qui s'organise autour de 4 axes : garantir une gestion de carrière équitables entre les femmes et les hommes, favoriser l'articulation vie personnelle et vie professionnelle, lutter contre l'usure professionnelle, enfin prévenir et traiter

les discriminations, les actes de violence, de harcèlement moral ou sexuel ainsi que les agissements sexistes. Sur ce point, un dispositif de signalement a été mis en place dès janvier 2021.

Aux côtés de ses partenaires pour la journée du 8 mars

« **En cette journée du 8 mars, dans toute la Meurthe-et-Moselle, le Département est là pour faire entendre la voix de toutes les femmes** », rappelle Chaynesse Khirouni.

Le Département accueillait du 22 février au 8 mars l'exposition photographique « Persévérantes », fruit d'un travail avec les femmes qui incarnent le quartier du Plateau de Haye. La performance « Les femmes du Plateau se racontent » sera présentée lors de la clôture de l'exposition Persévérantes ce vendredi 8 mars. L'Hôtel du Département accueillera également l'exposition photographique « Des auxiliaires et des vies » de Éric Henry du 15 mars au 12 avril.

Le Département soutient aussi et particulièrement le festival *Toutes nos Voix*, du 13 au 19 avril 2024, évènement qui donne la parole aux femmes que l'on n'entend pas.

Découvrez les manifestations organisées en Meurthe-et-Moselle

- Sources :
- <https://www.oxfamfrance.org/inegalites-femmes-hommes/inegalites-hommes-femmes-travail/>
- <https://www.noustoutes.org/comprendre-les-chiffres/>
- <https://www.gouvernement.fr/>